

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2017_258**

L'an deux mille dix sept, le douze octobre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à ALIXAN, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 06/10/2017

Nombre de conseillers : - en exercice : 114 - présents : 82 - votants : 106

OBJET : BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS 2017 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

PRESENTS :

BICHON LARROQUE Aurélie, ROMAIN Michel, VIAL Elisabeth, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, FRECENON Béatrice, ROLLAND Christian, AUDIBERT Geneviève, COLLIGNON Bernard, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BELLIER François, BUIS Pierre, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, HORN Y Patrice, PELAT Bernard, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, VALLON Bernard, SAYN Pierre, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, ROBERT David, TACHDJIAN Jeanine, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, MASSON Serge, QUET Dominique, BARTHELON Bernard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BONNEMAYRE Jacques, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHALAL Nacy, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MOUNIER Françoise, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, POUTOT Renaud, PUGEAT Véronique, ROYANNEZ Patrick, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame NIESON Nathalie a donné pouvoir à monsieur ROLLAND Christian
Monsieur RASCLARD Hervé a donné pouvoir à madame FRECENON Béatrice
Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard
Monsieur LARUE Fabrice a donné pouvoir à monsieur DUC Bernard
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur BORDAZ Christian a donné pouvoir à monsieur LABRIET Gérard
Monsieur BOURNE Claude a donné pouvoir à monsieur FUHRER Gérard
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur MEURILLON Jean
Monsieur BIGNON Daniel a donné pouvoir à monsieur BARTHELON Bernard
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Madame ARNAUD Edwige a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur ASTIER Franck a donné pouvoir à madame TACHDJIAN Jeanine
Madame BROSE-TCHEKEMIAN Nathalie a donné pouvoir à madame BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe
Monsieur PIENEK Pierre a donné pouvoir à madame GUILLEMINOT Karine
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur ROBERT David
Monsieur TROUILLER Luc a donné pouvoir à madame COLLOREDO BERTRAND Magda
Monsieur LUNEL Gérard a donné pouvoir à monsieur CARDI Jean-Pierre
Madame BELLON Hélène a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame PAULET Cécile
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Monsieur RYCKELYNCK Jean-Baptiste a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique

La décision modificative est équilibrée en section de **fonctionnement**. Il s'agit simplement de changements entre chapitres afin de financer des dépenses d'exploitation aux chapitres 011, 012 et 65 à hauteur de 300 000.00€

		Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	611 - Contrats de prestations de services	- 200 000,00 €	
	62872 - au budget annexe	- 30 000,00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6216 - Personnel affecté par le GFP de rattachement	30 000,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	65548 - Autres contributions	- 100 000,00 €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	70612 - Redevance spéciale d'enlèvement des ordures		300 000,00 €
Section de Fonctionnement		- 300 000,00 €	- 300 000,00 €
Section d'investissement		- €	- €

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 5 voix
- Pour : 101 voix

DECIDE :

- **d'adopter** la décision modificative n°1 du budget annexe Déchets ménagers 2017 tel que joint à la présente :
 - au titre du fonctionnement : - 300 000.00 €,
 - au titre de l'investissement dans un équilibre similaire,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
Fait à Valence, le 19 octobre 2017
Le Président,
Par délégation,
Emmanuelle CHAMBARD
Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Agglo
Rovaltain - Avenue de la gare
BP 10388
26958 Valence Cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.